



17 février 1992

SESSION ORDINAIRE 1991-1992

## PROPOSITION DE RESOLUTION

**relative à l'avenir de la lecture publique  
en Région bruxelloise  
(déposée par M. Lemesre)**

— Considérant le rôle primordial du livre, premier véhicule de la culture, dans l'accès à la connaissance, à l'imagination et à l'ouverture au monde;

— considérant la désertification progressive en matière de lecture publique francophone en Région bruxelloise due aux désengagements de nombreuses communes et de la Communauté française;

— l'Assemblée de la Commission communautaire française demande au Collège la mise en œuvre d'une politique volontariste de développement de la lecture publique ainsi que d'une manière générale, une politique de réhabilitation du livre comme instrument fondamental de la culture;

— charge le Collège de demander au plus tôt la réunion de la Commission de coopération entre la Commission communautaire française et le Conseil de la Communauté française en vue de coordonner cette politique et d'inciter la Communauté française

— à revoir son dernier projet d'arrêté d'application dans le sens des remarques formulées par le Conseil supérieur des bibliothèques publiques et à mettre ainsi fin au vide juridique actuel;

— à créer dans la Région bruxelloise une Bibliothèque centrale;

— à donner les moyens financiers nouveaux pour mettre en œuvre et assurer tout à la fois :

- le développement des collaborations avec l'école et le monde socio-culturel;
- le partenariat avec les pouvoirs locaux et les associations privées;
- l'intégration de divers types de subventionnement relatifs au personnel.

— à réaliser un plan informatique destiné à mettre fin à l'anarchie qui règne en matière d'informatisation des bibliothèques publiques;

— à prendre les dispositions pratiques pour assurer la formation continuée des bibliothécaires.

Marion LEMESRE